PEIPIN

Bulletin Municipal
COMMUNE DE PEIPIN
Alpes de Haute-Provence

PEIP'INFOS - N°33 - ÉTÉ 2016

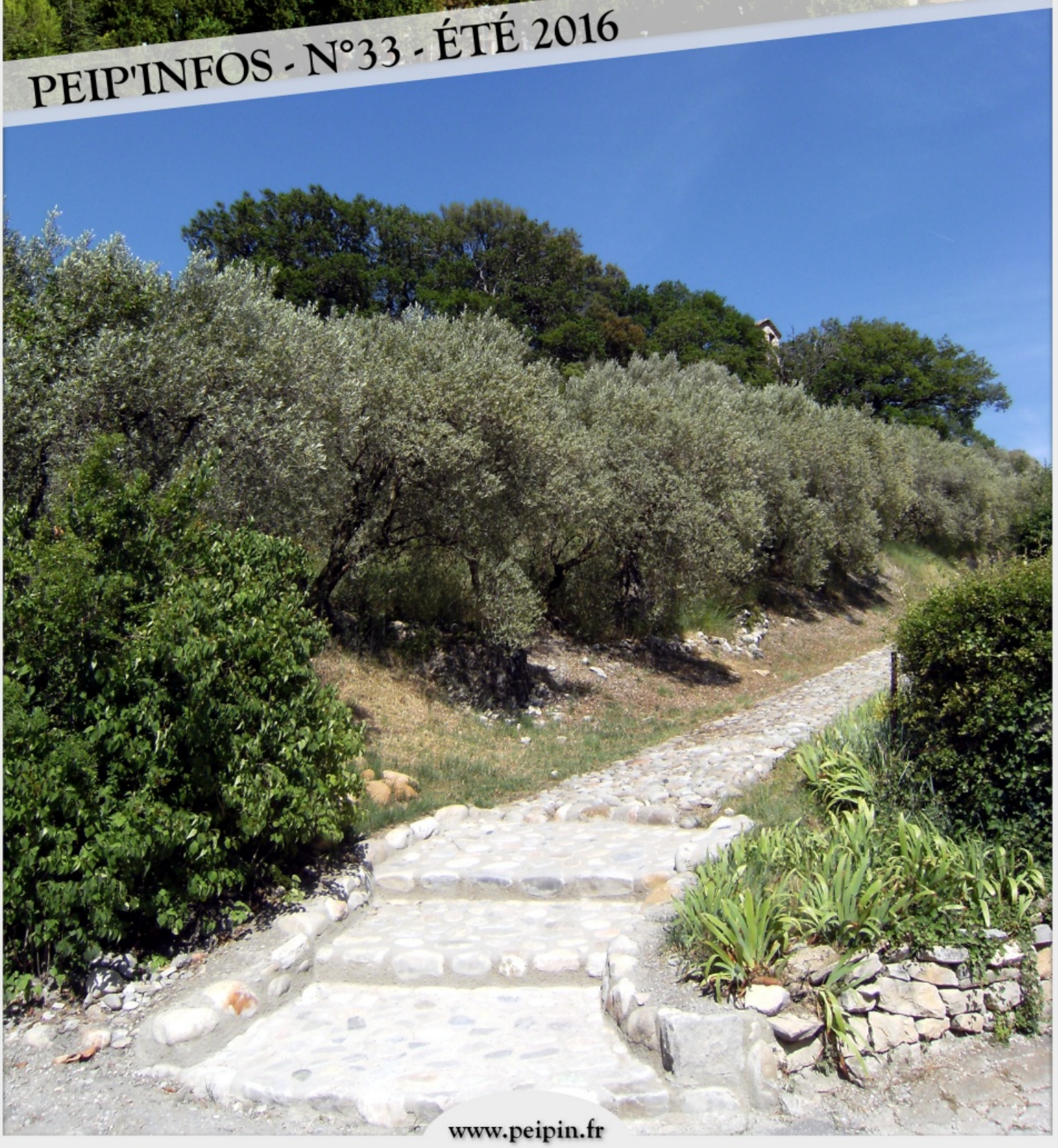

www.peipin.fr

Éditorial

Frédéric Dauphin

Maire de Peipin,
vice-président de
la Communauté
de communes Lure
Vançon Durance.

Il y a deux ans, lors des élections municipales de mars 2014, le principal mandat que vous nous avez confié était de redresser les finances communales, que nous savions tous très dégradées. Parmi toutes les mesures que la municipalité a mises en place dans cet objectif, il en est une qui suscite quelques controverses. Il s'agit de l'extinction de l'éclairage nocturne, à partir de minuit en hiver et de une heure en été. En vigueur depuis environ trois mois, l'extinction a été mûrement réfléchie par l'équipe municipale, en collaboration avec le syndicat d'électrification de la commune (qui gère la modernisation de nos installations). Cette mesure vous avait été annoncée et expliquée dans ces colonnes à plusieurs reprises et ce, bien avant son application. Mais, suite à certaines réflexions qui nous sont parvenues, il ne me semble pas inutile de refaire un point sur ce sujet :

1. l'objectif visé par l'extinction de l'éclairage nocturne est de diviser par deux la facture de l'éclairage, qui s'élève actuellement à **30 000 € par an**. Ces 15 000 € d'économie espérés représentent par exemple le montant de notre cotisation au syndicat d'électrification qui, en échange, effectue chaque année 40 000 € d'investissements sur notre commune (enfouissement des câbles électriques et téléphoniques, remplacement des candélabres, installation d'économiseurs, etc.) ;

2. les retours d'expérience que nous avons, de la part de communes qui ont adopté cette même mesure à travers la France et dans notre département, montrent que **les actes de délinquance n'augmentent pas avec l'extinction de l'éclairage.** Vous savez tous, pour l'avoir vécu un jour ou l'autre, de près ou de loin malheureusement, que les cambriolages et la délinquance ne sont en aucun cas freinés par l'éclairage : tous les cambriolages qui ont eu lieu sur la commune ces dernières années l'ont été alors que l'éclairage fonctionnait toute la nuit. Il y a même eu de nombreux cambiolages en plein jour ! Par ailleurs, la petite délinquance (tapage nocturne, trafics, etc.) s'accommode mal du manque de lumière et les quartiers qui y étaient confrontés ont, depuis l'extinction, retrouvé toute leur quiétude ;

3. la pollution lumineuse nocturne est nocive et dévoreuse d'énergie. Or, notre pays s'est engagé dans la lutte contre le réchauffement climatique, pour la sauvegarde de la planète. Réduire l'éclairage entre dans cette politique générale de diminution de la consommation d'énergie et de préservation de notre environnement. Et puis, outre que l'éclairage artificiel dégrade le cycle jour-nuit des animaux, il perturbe aussi notre santé. Selon l'Association nationale pour la protection du ciel et de l'environnement nocturne (ANPCEN), une mauvaise obscurité empêcherait la production de mélatonine, l'hormone du sommeil, et cela serait facteur de l'apparition de certains cancers… Sans compter la perte du caractère enchanteur d'un beau ciel illuminé par la Voie lactée ;

4. enfin, **cette mesure est un test.** Pour déterminer si quelque chose peut fonctionner, il arrive un moment où il faut bien essayer. Au début de l'année 2017, nous ferons le bilan que nous vous communiquerons en toute transparence et, selon ce bilan, nous prendrons la décision de maintenir ou non la mesure. Les débats ne sont pas fermés, et je vous rappelle à ce titre que le lieu consacré pour cela est le Conseil municipal, qui est ouvert au public et à l'issue duquel les citoyens qui le désirent peuvent transmettre leurs doléances aux élus (les dates des Conseils figurent dans les pages suivantes, sont affichées en mairie et mises à jour sur le site de la commune : www.peipin.fr).

Toujours dans ce même esprit de redressement des finances communales, je me dois de vous parler d'une mesure déplaisante, mais qui s'avère absolument indispensable. Je l'avais déjà évoqué dans les précédents numéros de ce bulletin : notre budget, extrêmement tendu, ne peut plus supporter les charges supplémentaires que l'État nous impose. Il s'agit d'une part de la baisse de la DGF (dotation globale de fonctionnement) et d'autre part de l'augmentation du FPIC (fonds national de péréquation des ressources intercommunales et communales). En 2016, pour Peipin, la DGF baisse d'environ 24 000 € et le FPIC augmente d'environ 26 000 €, soit une perte annuelle de 50 000 €.

Vous avez sans doute suivi dans la presse la prise de position de l'Association des maires du département qui s'insurge, à juste titre, contre l'injustice flagrante du mécanisme du FPIC, qui revient à aider financièrement des collectivités dites « pauvres » comme Nice ou Marseille par des communes rurales considérées comme « riches » telles que la nôtre… Quoi qu'il en soit, après deux années durant lesquelles nous n'avons pas touché aux taux d'imposition locaux, nous avons dû cette année voter à contrecœur une petite augmentation pour couvrir cette ponction, que malgré toutes les mesures d'économie instaurées, notre budget ne peut pas absorber. Ainsi, la part communale des impôts locaux sera modifiée comme ceci :

Taxe d'habitation	(2015 : 10,78 %)	2016 : 11,85 %
Taxe foncière bâtie	(2015 : 23,87 %)	2016 : 26,25 %
Taxe foncière non bâtie	(2015 : 104,63 %)	2016 : 105,00 %

Le taux global d'imposition communal passe donc de 17,67 % à 19,39 %, soit une augmentation de 1,72 %. Je sais bien que cette augmentation fait suite à toute une série que nous avons tous eu à subir, et que personne n'aime voir les impôts augmenter : si nous avions pu faire autrement, je vous assure que nous l'aurions fait. Sachez toutefois que cet ajustement est uniquement destiné à couvrir cette perte sèche de 50 000 € sur notre budget, rien de plus, rien de moins.

Malgré le contexte difficile dans lequel nous vivons, je vous souhaite de passer un excellent été et de profiter au maximum des beaux jours qui arrivent.

POPULATIONS LÉGALES 2013 DE LA COMMUNE

Les populations légales 2013 entrent en vigueur le 1er janvier 2016.

Elles se substituent aux populations légales 2012.

Les populations légales sont actualisées chaque année. Les enquêtes de recensement étant réparties sur cinq années, il est recommandé de calculer les évolutions sur des périodes d'au moins cinq ans.

Ces chiffres peuvent être comparés avec les populations légales 1999 (population totale : 1 088) ou 2008 (population totale : 1 270).

Insee
Mesurer pour comprendre

Populations légales 2013 de la commune de Peipin

Population municipale	Population comptée à part	Population totale
1490	33	1 523

Source : Recensement de la population 2013 - Limites territoriales au 1er janvier 2015.

VOISINS VIGILANTS : SIGNATURE DU PROTOCOLE

Lundi 4 avril 2016, le maire Frédéric Dauphin recevait Fabienne Ellul, Sous-Préfète de Forcalquier et représentant Bernard Guérin, le Préfet du département, ainsi que le Commandant de la compagnie de gendarmerie de Digne-les-Bains, le Chef d'Escadron Olivier Traulle, dans le cadre de la signature du protocole du dispositif national des voisins vigilants.

La commune compte à ce jour une trentaine de voisins vigilants qui sont prioritaires lors des appels à la gendarmerie, qui accroît par le biais de ce partenariat sa proximité et rend plus efficaces ses interventions. Ce dispositif est avant tout un plan de dissuasion et de prévention pour faire face à la recrudescence des cambriolages. Rappelons que pour les référents, il n'est pas question de faire sa propre loi, mais bien d'observer les agissements inhabituels et de les signaler à la gendarmerie.

La municipalité remercie les citoyens déjà investis dans ce dispositif et invite tous ceux souhaitant participer à se rendre en mairie pour s'incrire sur notre liste de voisins vigilants.

Retrouvez le reportage de France 3 sur notre site à l'adresse suivante : *http://www.peipin.fr/peipin-dans-ledition-regionale-de-france-3/*

PROCHAINS CONSEILS MUNICIPAUX 2016

Sauf événement exceptionnel, le Conseil municipal se réunira une fois par mois, à 19h00 dans la salle du Conseil de l'ancienne mairie :

- Mardi 28 juin 2016
- Lundi 11 juillet 2016
- Mardi 27 septembre 2016
- Mardi 25 octobre 2016
- Mardi 29 novembre 2016
- Mardi 13 décembre 2016

Ces dates sont susceptibles d'être modifiées en fonction de l'actualité. Rendez-vous sur le site Internet de la mairie (www.peipin.fr) pour confirmation des dates ou directement en mairie afin de consulter l'affichage conformément à la réglementation en vigueur.

RECEVEZ LE PEIP'INFOS EN AVANT-PREMIÈRE ET EN COULEUR !

Optez pour la version électronique du bulletin municipal de Peipin ! Pour cela, il vous suffit d'adresser un courriel à **bulletinmunicipal@peipin.fr** en indiquant vos prénom, nom et adresse postale.

Dès que le Peip'Infos paraîtra, vous recevrez un message d'alerte contenant un lien pour le consulter en ligne et/ou le télécharger sur votre ordinateur, et ce, quelques jours avant sa distribution papier.

En plus, vous aidez la commune à réaliser des économies en diminuant le volume d'impression.

ATTENTION : BUREAU DE POSTE EN DANGER !

LA POSTE

Les dernières études réalisées par le groupe La Poste révèlent une baisse d'activité de 27% sur les 36 derniers mois au bureau de Peipin. Cette baisse implique un fort risque de fermeture à moyen terme qui se traduira dans un premier temps par une diminution des horaires d'ouverture dès le 1er novembre 2016. Seule une fréquentation plus régulière de notre bureau pourrait éventuellement éviter cette fermeture.

Nouveaux horaires au 01/11/16	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi
		8h30 - 12h	8h30 - 12h	8h30 - 12h	8h30 - 12h	8h30 - 12h
		13h30 - 17h			13h30 - 17h	

CHATS ERRANTS : CAMPAGNE DE STÉRILISATION EN PROJET

À plusieurs reprises, des citoyens nous ont fait part de la gêne occasionnée par la multiplication des chats errants à certains endroits de la commune. La seule façon de résoudre ce problème, étant donné qu'il n'existe pas de fourrière et que la SPA n'est pas équipée pour s'en occuper, est d'organiser au niveau communal une campagne de stérilisation. À cet effet, nous avons pris contact avec une association locale, « Océan de bonheur » (qui se propose de mener cette campagne), ainsi qu'avec « 30 millions d'amis » qui nous offre de subventionner une partie du coût des stérilisations (et du puçage) après signature d'une convention.

Dans ce but, la municipalité a demandé des devis aux vétérinaires du pays. En fonction du coût restant à charge pour la commune, nous ferons appel à votre générosité à double titre : tout d'abord pour nous aider à boucler le financement de cette campagne et ensuite pour trouver des familles d'accueil provisoire afin d'abriter les animaux stérilisés le temps qu'ils se remettent de l'opération. Bien entendu, lorsque cette campagne sera lancée, vous serez prévenus, quartier par quartier, de façon à ne pas laisser vos propres animaux vagabonder durant cette période.

Pour tout renseignement complémentaire, contactez le secrétariat de la mairie : 04 92 62 44 17.

LE TRI SÉLECTIF MIS EN AVANT

Le tri sélectif représente un enjeu majeur pour notre territoire en limitant grandement la quantité de déchets destinés à l'enfouissement. Idéalement, les déchets destinés aux ordures ménagères devraient être allégés des déchets pouvant être recyclés et de ceux pouvant être compostés. Petit à petit, le tri sélectif s'est fait une place dans votre vie quotidienne, et les actions du SMIRTOM Durance-Provence ont pour but d'accompagner les usagers et de faciliter ce geste.

Cette année le SMIRTOM, lauréat de l'appel à projet de relance du tri, avec Eco Emballages, met tout en œuvre pour promouvoir le tri sélectif ! Les agents du Syndicat travaillent actuellement à remplacer les anciens panneaux d'information sur les points de tri ainsi que les autocollants de consignes de tri sur les colonnes, désormais obsolètes, remplacés pour l'été.

Le SMIRTOM prépare également un nouveau guide du tri destiné aux habitants, aux vacanciers des campings et gîtes, ainsi qu'à destination des employés d'exploitations arboricoles du territoire. Simultanément, à partir de cet été, le SMIRTOM mettra à votre disposition de nouveaux sacs de tri personnalisés aux couleurs du territoire, 100% recyclables et sur lesquels vous retrouverez les consignes de tri. Ces sacs seront distribués aux habitants, mais également à votre disposition dans les déchetteries ainsi que dans votre mairie.

Enfin, et c'est une action d'envergure dans ce programme estival, le SMIRTOM procède à l'installation en juin de 20 nouveaux points de tri sélectif de nouvelle génération aux couleurs du territoire, parmi lesquels, sur la commune, les nouveaux points de tri situés : Zone de Champarlau et Parking de BRICOMARCHÉ.

Le SMIRTOM souhaite, avec ces initiatives, vous accompagner pour continuer à faire grimper le taux de tri sur le territoire, contribuer à la baisse des tonnages de déchets enfouis, et donc prouver l'inutilité du projet de création du centre d'enfouissement des Parines.

Il ne vous reste plus qu'à adopter le « bon geste ».

ACTUALITÉS PAROISSIALES www.paysdesisteron.fr

• Offices religieux : Gilbert Marijsse, le curé du secteur paroissial de Sisteron, célèbre la messe en l'église de Peipin le 1er samedi de chaque mois, à 18h30 en été (et 18h en hiver).

• Catéchisme : les inscriptions peuvent se faire à tout moment au 09 81 05 03 21 (en indiquant vos coordonnées), ou par courriel à marijsse.gilbert@bbox.fr

UNE VISITE PLEINE DE SURPRISE À L'OUSTAOU DE LURE !

À l'EHPAD, on parlait depuis quelque temps déjà de la venue de Jackie et de sa ferme buissonnière.

Puis le grand jour arrive et c'est la fête : l'équipe en profite pour organiser un repas en plein air notamment pour les résidents de l'unité protégée et du PASA (Pôle d'Activités et de Soins Adaptés) qui sont très sensibles à la médiation animale.
Tout l'après-midi les résidents, les enfants, les familles et les membres du personnel sont sortis dans le jardin et se sont regroupés autour des animaux (ânes, chèvres, poules, lapins, oies, cochons, etc.) pour passer un moment de convivialité dans le rire et la bonne humeur.

Devant un tel succès, l'établissement, qui a déjà adopté un chat « Lilie » et installé un poulailler, envisage de faire revenir la mini ferme à la rentrée, et de façon plus régulière en 2017 pour la joie de tous.

Les Peipinois ont ensuite pu apprécier ces mets délicats présentés sur le buffet. Nous tenons à remercier les candidats, les restaurateurs, les journalistes, Françoise Latour (HPI) et René Galvez (La Provence) qui ont tous contribué à la réussite de cet événement que nous renouvellerons certainement l'année prochaine.

Le 22 juin 2016

La fête du 5e anniversaire de l'Oustaou de Lure et de l'été s'est traduite cette année par une manifestation qui s'est déroulée le 22 juin et qui a débuté par un concours de pétanque dès 17H, suivie d'un repas grillades sur le thème « fête de village » dans les jardins de la résidence.

Un groupe rock « rockinchair » a animé la soirée à la demande des résidents, avec une scène partagée pour chanteurs ou musiciens du public.

Le 26 juin 2016

Le dimanche 26 juin de 14H à 17H à l'occasion de la fête des jardins, l'EHPAD organise une après-midi portes ouvertes. Vous serez accueillis par Angélique et Mélinda, qui vous proposeront des activités autour de la nature, ainsi qu'une vente de gâteaux au profit des animations de la résidence.

Vous pouvez également venir profiter d'un moment musical en plein air, de 15H30 à 16h30.

CAFÉS MÉMOIRE : RETENEZ LES PROCHAINS RENDEZ-VOUS

Animés par un psychologue et par des bénévoles, les Cafés mémoire France Alzheimer® offrent un espace d'écoute et d'expression aux familles, aux professionnels du soin et aux publics touchés par la maladie d'Alzheimer d'un proche.

Rendez-vous au Clos de Fanny à 14h :

- Lundi 27 juin 2016,
- Lundi 12 septembre 2016,
- Lundi 10 octobre 2016,
- Lundi 7 novembre 2016,
- Lundi 12 décembre 2016.

L'ANCIEN FOUR À CHAUX DES BONS-ENFANTS

Savez-vous qu'à Peipin, aux Bons-Enfants exactement, se trouve un ancien four à chaux ?

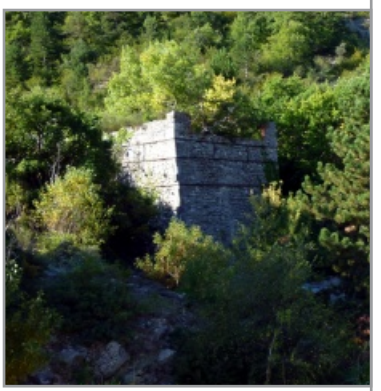

Construit au cours du XIXe siècle, il a contribué pendant de nombreuses années à la richesse de notre commune. Il a fonctionné jusqu'au milieu du siècle dernier. Vous pouvez en voir les vestiges. Seul reste le bâtiment qui était le four.

Dans la colline subsiste la goulotte qui servait à amener les pierres pour l'alimenter. Ces pierres de calcaire étaient extraites de cette colline.

Une petite promenade dans la rue du Four à Chaux longeant le Jabron vous permettra de l'admirer et vous conduira aussi jusqu'au pont qui lui date de 1666.

Mme Orttner, Présidente « Les Portes du Jabron »
Association Culture Et Patrimoine de Peipin

CÉRÉMONIE COMMÉMORATIVE DU 8 MAI 2016

C'est sous un beau soleil de printemps que Frédéric Dauphin, maire de Peipin, a déposé une gerbe au monument aux morts en hommage aux soldats tombés durant la Seconde guerre. Cette année, les enfants de l'école ont participé au devoir de mémoire en chantant le premier couplet de la Marseillaise.

RESTAURATION DU PARVIS DE LA CALADE, INAUGURÉ LE 28 MAI

Le parvis de la calade a été restauré bénévolement par un groupe de Peipinois dans le cadre des "Journées citoyennes" proposées par la mairie. La municipalité a profité de la "Journée citoyenne" nationale (le 28 mai) pour inaugurer le beau travail réalisé par ses habitants, sous la houlette de M. Osdemir Ataspara.

La municipalité remercie chaleureusement toutes ces bonnes volontés qui ont œuvré à l'embellissement de notre village.

Le parvis avant

Pendant les travaux

Le jour de l'inauguration

Le parvis aujourd'hui

BIENVENUE À LÉONARD, NOTRE NOUVEAU BIBLIOTHÉCAIRE

Bas-Alpin depuis toujours, Léonard Malabave a grandi entouré de livres, à Manosque, la ville des Correspondances. Après un stage à la médiathèque de Vinon-sur-Verdon lors de son ouverture en 2014 et un service civique de six mois dans l'association de lecture jeunesse Éclat de Lire, il obtient le poste de bibliothécaire à Peipin.

Il vous accueillera à la médiathèque Paul Surtel avec le sourire et espère d'ores et déjà vous y voir nombreux. Diverses animations culturelles sont déjà en train d'être préparées, et seront bien sûr annoncées ; n'hésitez pas à donner votre adresse mail à la médiathèque pour être tenu informé !

De plus, la proposition d'allonger la durée des cotisations des adhérents qui ont pâti de la fermeture sera soumise au prochain conseil municipal, le 28 juin.

La médiathèque Paul Surtel, c'est environ 10 000 documents, tous empruntables par les quelques 125 abonnés. Ouverte 13h30 par semaine, elle a déjà accueilli dans ses murs en quatre semaines plus de 75 visites, parmi lesquelles des enfants de l'école et de la crèche Lou Pichoun, venus en groupe découvrir la médiathèque et apprendre à aimer les livres.

Horaires d'ouverture :
Lundi, mardi et vendredi :
16h30 à 18h30
Mercredi après-midi :
14h00 à 18h30
Samedi matin :
9h00 à 12h00

PEIPIN ADHÈRE À LA FONDATION DU PATRIMOINE

L'association peipinoise « Les Portes du Jabron » (Association Culture Et Patrimoine de Peipin, ACEPP) a pour objectif d'entreprendre des actions de sauvegarde du patrimoine historique communal. Elle organise des manifestations pour récolter des fonds afin de financer ces actions.

Toutefois, le patrimoine appartient à la commune qui doit, à ce titre, être partenaire de l'association dans ses actions de sauvegarde et de restauration. C'est pourquoi la commune adhère depuis mars 2016 à la Fondation du Patrimoine. Le principe est simple : d'un côté, l'ACEPP récolte des fonds à travers ses manifestations ; de l'autre, en adhérant à la Fondation du Patrimoine, la commune peut lancer des souscriptions en faisant bénéficier chaque donateur d'une réduction d'impôt (jusqu'à 66%), et espérer des subventions complémentaires.

PROCHAINES JOURNÉES CITOYENNES

À votre agenda : notez les prochains rendez-vous citoyens peipinois, auxquels vous êtes tous invités.

• **Peipin Propre :** une demi-journée de nettoyage du village et de ses alentours sera organisée courant octobre (la date exacte figurera dans le prochain Peip'Infos). Rendez-vous comme d'habitude sur le parking de l'école vers 8h45, munis de vos gants et de vos gilets de sécurité. Les sacs poubelle vous seront fournis. Un apéritif concluera cette matinée conviviale.

• **Le jour de la nuit :** le 10 octobre, l'éclairage nocturne sera exceptionnellement éteint plus tôt et nous vous inviterons, si le temps le permet à venir observer le ciel, sur la place du Bon-Vent, de 20h30 à 22h30. Lunettes astronomiques, marrons et vin chauds seront encore de la partie !

BARBECUES ET FEUX INTERDITS SUR LE DOMAINE PUBLIC

Rappel de l'arrêté municipal N°73 /mai16 : Réglementation concernant l'utilisation de barbecues sur le domaine public.

Article 1 : Il est interdit d'utiliser les barbecues et d'allumer un feu sur le domaine public (Places du Bon-Vent, de la Mairie, de l'École, au stade municipal, zone de covoiturage, monument aux morts...) de l'ensemble de la commune.

Article 2 : Des dérogations, selon le lieu et le temps, sont accordées par le maire dans le cadre de déroulement de festivités ou de manifestations réalisées dans le cadre associatif ou culturel.

Dans ce cas, aucun déchet ne doit être laissé sur les lieux et l'installation du barbecue doit être éloignée de plus de 10 mètres de tout couvert végétal et de tout bâti.

CONSTRUCTION DE LA PASSE À POISSONS DE

EDF et l'Agence de l'eau agissent pour protéger l'apron du Rhône

EDF s'engage en faveur de la biodiversité aux côtés de l'État, de l'Onema[1] et de l'Agence de l'eau en favorisant la protection et la sauvegarde d'une espèce singulière : l'apron du Rhône.

En juin sera lancé le chantier de la 1re « passe à aprons » de la région Provence-Alpes-Côte-d'Azur, sur la commune de Peipin. Objectif : faciliter le déplacement en rivière des poissons aux abords de la centrale hydroélectrique EDF de Salignac. Cette action environnementale s'inscrit dans la convention d'objectif signée par l'État, l'Onema, l'Agence de l'eau et EDF. Le projet est cofinancé par l'Agence de l'Eau et s'étendra sur 5 mois.

L'apron du Rhône, un poisson menacé

De la même famille que la perche ou le sandre, ce poisson existe depuis la préhistoire. Il mesure vingt centimètres et vit uniquement dans le bassin versant du Rhône, d'où son qualificatif d'espèce endémique. Jusqu'au début du XXe siècle, il était présent dans tout le Rhône et certains de ses affluents. Désormais menacé d'extinction, il ne vit plus que dans quelques rivières dont la Durance.

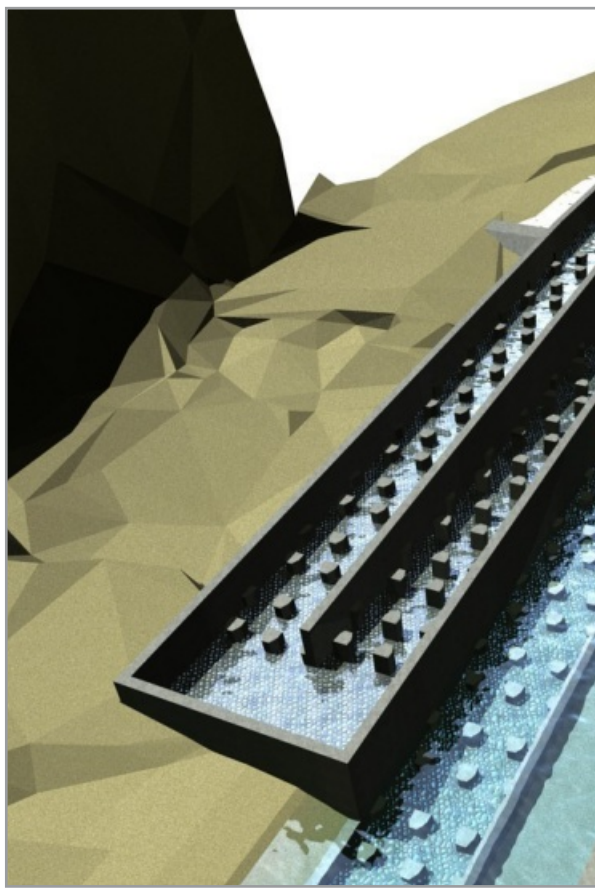

Pourquoi une passe à aprons à Peipin ?

En 2007 et 2010, deux campagnes de pêche ont montré une forte présence de l'apron en aval du seuil de l'usine EDF. En 2013, lors de la réforme du code de l'environnement, la nécessité de restaurer la libre circulation des poissons sur cette zone a été décrétée par l'État. EDF va donc équiper ce seuil d'une « passe à poissons » qui rétablira le contact avec les habitats favorables à cette espèce en amont et aval du seuil.

Un aménagement de haute technicité

Cette passe à poissons sera implantée en rive droite du seuil de Salignac, où la concentration d'aprons est la plus forte. Comment va-t-elle fonctionner ? La réalisation d'une pente douce (5 %) en béton permettra aux aprons de remonter le courant. Cette rampe composée d'un fond en petits blocs rocheux et de plots est spécialement adaptée aux caractéristiques de l'apron : il évolue essentiellement sur des fonds de galets et graviers avec de faibles débits.

Ce système de 12,5 m de large et 63 m de long réduira la vitesse et la force de l'eau et créera des zones de repos pour faciliter sa remontée avec le moins de contraintes possibles. Sa conception a nécessité l'expertise de nombreux services d'EDF : ingénierie, centre de recherche et développement et experts environnementaux.

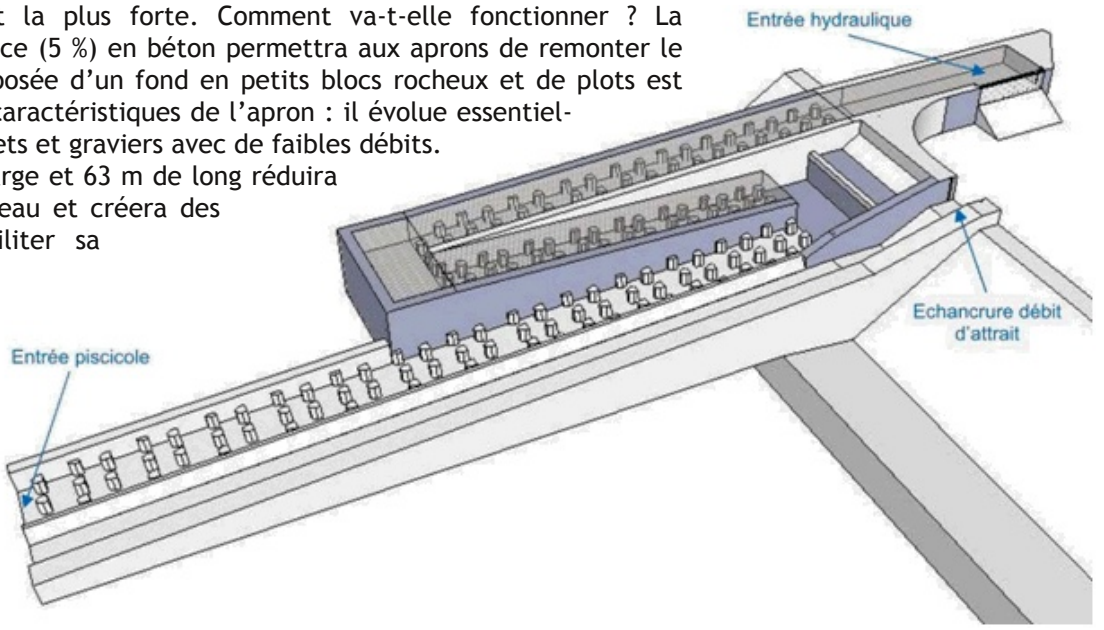

Quand vont se dérouler les travaux ?

Les travaux ont débuté le 15 juin par l'installation des infrastructures de vie du chantier. Les travaux en rivière sont prévus de début juillet à fin octobre. La période a été étudiée pour pouvoir se dérouler en dehors des périodes de crues. Pour rappel, en 2015, une première série de travaux préparatoires ont permis de faciliter l'accès et de sécuriser des falaises de la zone.

Pour des raisons de sécurité et pour ne pas perturber le déroulement des opérations, le chantier est interdit au public. Nous demandons à la population de respecter les consignes et de ne pas s'approcher de la zone de chantier.

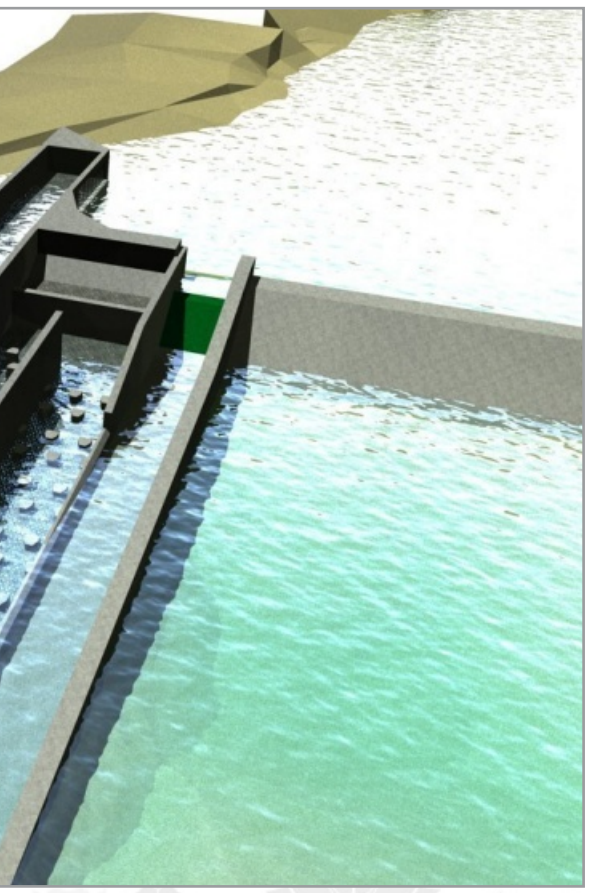

Quels impacts ?

En tant qu'industriel responsable, EDF a planifié ces travaux pour limiter autant que possible les nuisances sur la vie locale et l'environnement. Dans ce cadre, les services de l'État et la mairie ont collaboré et validé toutes les étapes de mise en place du chantier. Concernant les accès routiers, la circulation d'engins pourra cependant entrainer ponctuellement une hausse du trafic au niveau de la zone commerciale.

En amont du chantier, les ingénieurs environnement d'EDF ont travaillé pour proposer un mode opératoire réduisant au maximum l'incidence du chantier sur la faune et la flore. Le chantier a été programmé en dehors des périodes de reproduction des espèces. Pour limiter l'impact sur les poissons présents, une pêche de sauvegarde sera réalisée avec l'Onema.

INVITATION

Présentation des travaux de la passe à poissons

VENDREDI 1er JUILLET DE 18 H À 20 H
Salle polyvalente - Place de l'école

- Qui est l'apron du Rhône, pourquoi le protéger ?
- Comment cet ouvrage a-t-il été conçu ?
- Comment se déroulera le chantier ?

1 Office national de l'eau et des milieux aquatiques

RENCONTRE TRANSFRONTALIÈRE À PEIPIN

Samedi 30 avril, l'association Peipin Folk avait invité Daniela Mandrile et le duo Sousbois pour un après-midi de stage-danse et une soirée festive.

Dès 15h, une quarantaine de personnes ont retrouvé Daniela, accompagnée d'Elisabetta Atzeni pour découvrir les danses des vallées occitanes italiennes : « la gigo, le courentes, la vieso, la tresso, lo balet, lo sbrando ». Les deux animatrices ont décomposé les pas et permis à chacun de progresser dans une ambiance « molto simpatica ».

Après un repas tiré du sac, les autres danseurs sont arrivés pour le bal. C'est le groupe « à l'air libre » qui a entamé la soirée avec des airs traditionnels extraits de leur riche répertoire. Puis le duo Sousbois (violon, accordéon) a pris le relais, jouant les musiques des danses apprises l'après-midi. Les jeunes « Imposteurs » ont quant à eux assuré les interludes, avec des airs du répertoire traditionnel, mais orchestrés à leur manière (clarinette, violon, accordéon, percussions).

Un beau moment d'échange et de convivialité au cours duquel on a parlé et chanté en italien, français et occitan.

Reprise des ateliers pour la saison 2016/2017 :
Jeudi 8 septembre à 20h30.

UNIVERSITÉ DU TEMPS LIBRE DURANCE-PROVENCE

L'année scolaire de l'UTL Durance-Provence touche à sa fin ! Celle-ci aura été, une fois encore, riche en événements et en activités de par la diversité de ses cours, stages, conférences et cafés débats, avec toujours comme principal objectif de dynamiser le territoire et de rendre la formation accessible à tous. La traditionnelle Dictée de l'Épiphanie, ainsi que la 2e édition des Journées du Bien-être ont connu un franc succès, ainsi que la 2e édition des épreuves au Certificat d'études qui a eu lieu le 4 juin dernier, clôturant ainsi en beauté l'année scolaire !

Avec près de 250 adhérents, l'UTL a une nouvelle fois prouvé qu'elle avait sa place dans le monde associatif et culturel des bassins du Pays Durance-Provence et du Pays Sisteronais-Buëch, avec une prédilection pour la commune de Peipin qui nous accueille depuis de longues années dans ses locaux.

Nous espérons vous retrouver encore plus nombreux à la rentrée et vous invitons à venir nous rencontrer lors de notre journée portes ouvertes qui se tiendra **le mercredi 14 septembre de 14H à 18H**. L'occasion parfaite de découvrir notre nouvelle plaquette et son programme pour l'année 2016-2017 et de faire connaissance avec nos professeurs qui ne manqueront pas de vous présenter leurs activités et de répondre à vos attentes !

L'équipe de l'UTL Durance-Provence.

04 92 62 60 59
4, rue des Écoles
Grand-Champ – 04200 PEIPIN

www.utl-peipin.fr
Facebook : UTL Durance Provence
utldurance provence04@gmail.com

Ouverture du bureau au public :
lundi : 9H à 12H et de 14H à 17H

GROSSE AMBIANCE À LA SOIRÉE ANNÉE 80 DU COMITÉ DES FÊTES

LES 5 DATES DU CLUB DE L'ÂGE D'OR

LE 10 MAI, les membres du club ont participé à une **journée champêtre** à Jausiers organisée par « Génération Mouvement les aînés ruraux » qui regroupe tous les clubs du département. Une journée très conviviale sous un soleil magnifique.

LE 30 JUIN : **Repas** de fermeture du club

LE 23 JUILLET : Traditionnelle **paella** à la salle polyvalente de Peipin

LE 18 AOÛT : **Pique-nique** au lac de Château-Arnoux

LE 4 SEPTEMBRE : **Vide grenier** sur la place du Bon-Vent.

JOURNÉE DU PATRIMOINE - EXPOSITION À LA SALLE POLYVALENTE

Les 17 et 18 septembre, dans le cadre des Journées du Patrimoine, l'association « Les Portes du Jabron » organise une exposition dans la salle polyvalente.

Afin que celle-ci soit une réussite, l'association sollicite les Peipinois ayant des documents anciens, des photos, cartes postales ou autres objets qui seraient susceptibles d'être exposés, de bien vouloir se faire connaître auprès des membres de l'association. Il va de soi que photos ou documents peuvent être des copies. Pour ce qui est des objets (outils anciens, mobilier, etc.) un registre sera établi, chaque pièce sera répertoriée afin qu'il ne puisse pas y avoir de contestation lors du retour à son propriétaire, sitôt l'exposition terminée.

L'association « Les Portes du Jabron » Culture et Patrimoine vous remercie par avance.

Contacts :	Madame Orttner :	04 92 62 48 78 ou 06 20 65 09 94
	Monsieur Prever Loiri :	04 92 62 43 84 ou 06 24 64 92 87
	Monsieur Bouchet :	04 92 62 45 80 ou 06 88 84 11 70

Toujours dans le cadre des Journées du Patrimoine, les 17 et 18 septembre, l'association Culture et Patrimoine de Peipin ouvrira les portes de notre église vous laissant à loisir découvrir ou redécouvrir les trésors qu'elle recèle et écouter le dimanche après-midi, les grands classiques des chants Gospel interprétés par le groupe MOUNTAIN GOSPEL.

LES AMIS DE LA DANSE

La saison 2015-2016 touche à sa fin et déjà nous préparons la nouvelle année de Danse. Celle-ci reprendra le MARDI 20 SEPTEMBRE à partir de 19h à la salle polyvalente. les deux premiers cours de la saison sont gratuits.

L'association, reconnue par la Fédération Française de Danse pour sa qualité et son sérieux, dispense des cours de danse de salon tous niveaux, des stages de perfectionnement, des cours particuliers, des pratiques et des soirées dansantes.

Le SAMEDI 17 SEPTEMBRE présentation et initiation GRATUITE aux Danses de Salon de 14h à 17h, à la salle polyvalente de Peipin.

Philippe et Nicole vous apprendront les danses en couple dans une ambiance décontractée. Faites le premier pas ! Nous vous montrerons les autres…

À bientôt, Philippe et Nicole.

PEIP'S SPORT SANTÉ LABELLISÉ « QUALITÉ CLUB SPORT SANTÉ »

Le Label Qualité Club Sport Santé valorise les clubs EPGV pour la qualité de leur fonctionnement associatif. Il est décerné par les Comités Départementaux de la Fédération Française d'Education Physique et de Gymnastique Volontaire (FFEPGV) à ses clubs affiliés. Cette démarche de labellisation se veut exigeante.

26 critères incontournables
Les clubs sont évalués sur la base de 10 critères obligatoires ainsi qu'au moins 16 autres critères dits de « valeur ajoutée » dont 8 au moins sont relatifs au Sport Santé. Accueil des licenciés, apport de conseils personnalisés aux pratiquants, formation continue des animateurs sportifs… de très nombreux points sont passés au crible.

Pour une vie associative de qualité
Cette labellisation vous garantit un encadrement Sport Santé professionnel adapté à vos attentes et capacités. Un club labellisé est aussi un lieu d'information sur les bonnes pratiques physiques, l'hygiène de vie ou encore la diététique. C'est un club qui motive à pratiquer régulièrement et organise des temps forts (moments conviviaux, sorties, etc.). Enfin, c'est un club particulièrement à l'écoute de ses pratiquants, qui les interroge à intervalle régulier sur leurs souhaits et leur satisfaction.

Et une lisibilité accrue de l'offre Sport Santé
Cette distinction est délivrée pour une durée de 4 ans. Elle est assortie d'un diplôme fédéral et d'un logo spécifique que le club peut apposer sur l'ensemble de ses documents. GÉVÉDIT, fournisseur officiel de la FFEPGV, récompense le club et ses dirigeants.

Contact : SAUTEL Sylvaine - 04 92 34 56 23 - sylvainesautel@wanadoo.fr

TRÈS BELLE SAISON POUR L'USCA PEIPIN

La saison 2015-2016 fut riche pour l'USCA PEIPIN qui compte 159 licenciés au club cette année.

Notre équipe seniors, montée en division supérieure en fin de saison dernière, fait un très beau parcours et atteint l'objectif fixé : le maintien ! Nos U14 ont pu évoluer en pool excellence cette saison. Après une année de création difficile, nos jeunes ont su s'imposer face aux clubs historiques. Nos autres catégories ne sont pas en reste : une très belle saison pour le club.

Nous tenions à remercier toutes les enseignes peipinoises, ainsi que les municipalités de Peipin, d'Aubignosc et de Châteauneuf-Val-Saint-Donat. L'USCAP a une activité stable grâce à vos soutiens.

La saison 2016-2017 est déjà en route avec la recherche de joueurs et joueuses dans toutes les catégories. Une nouvelle catégorie U16 sera créée pour les jeunes de 14 à 16 ans à la rentrée. Nous avons aussi cruellement besoin de bénévoles, la gestion de tout ce petit monde demande plus de personnes pour les encadrer.

Nous avons toujours le même objectif : continuer à développer un club familial avec des valeurs sportives et éthiques. La compétition et le fair-play sont indissociables à L'USCA PEIPIN.

Actualités du club : reprise, matchs, événements…
http://uscap.footeo.com/ Facebook USCPA PEIPIN FOOTBALL

Contact : Séverine TRON
06 73 38 73 15 - uscap.football@live.fr

AVENIR DE L'INTERCOMMUNALITÉ LURE VANÇON DURANCE (CCLVD)

La loi du 7 août 2015 portant la nouvelle organisation territoriale de la République (NOTRe) contient des dispositions visant à rationaliser l'intercommunalité. Effectivement, elle prévoit que les intercommunalités doivent désormais atteindre un seuil minimum de 15 000 habitants, avec des adaptations pour les territoires les moins densément peuplés comme le nôtre, sans néanmoins que ce seuil soit inférieur à 5 000 habitants.

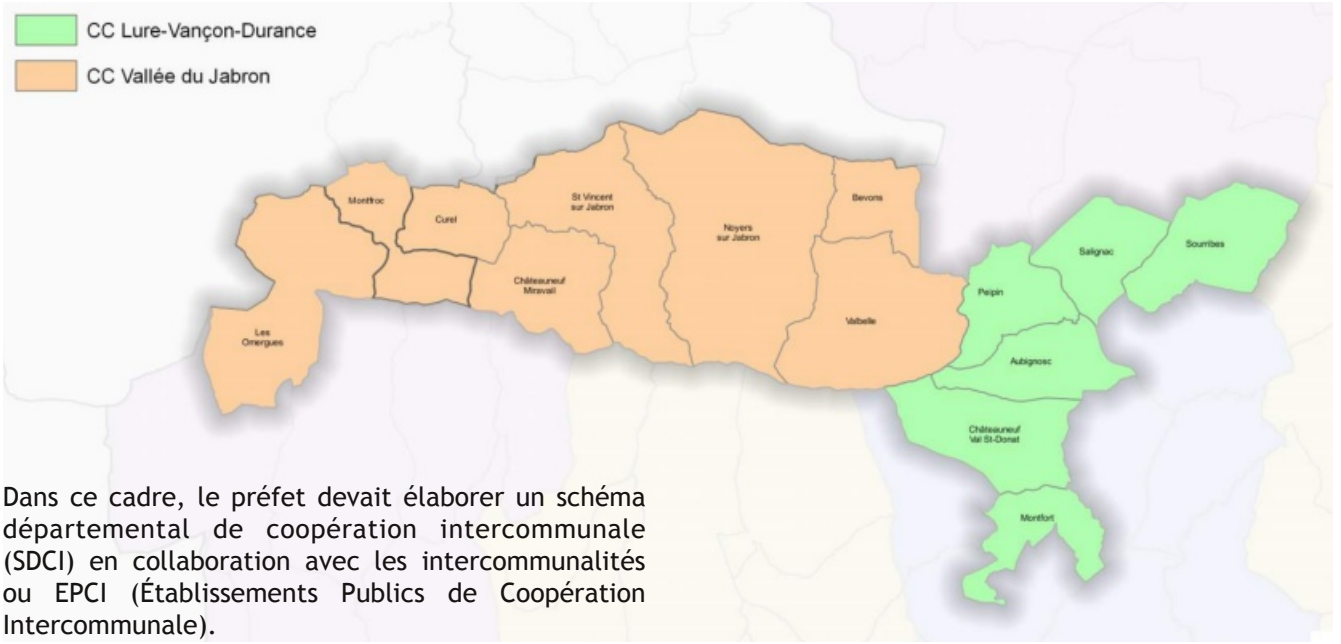

Dans ce cadre, le préfet devait élaborer un schéma départemental de coopération intercommunale (SDCI) en collaboration avec les intercommunalités ou EPCI (Établissements Publics de Coopération Intercommunale).

Courant octobre, le préfet des Alpes de Haute-Provence a porté à la connaissance des membres de la Commission Départementale de Coopération Intercommunale (CDCI) le nouveau schéma cartographique qu'il proposait de mettre en place au 1er janvier 2017. Ce schéma regroupait alors la Communauté de Communes Lure Vançon Durance (CCLVD) avec la Communauté de Communes de la Vallée du Jabron (CCVJ).

Suite aux délibérations des Conseils municipaux et communautaires, aux discussions avec les intercommunalités voisines (Communauté de communes du Sisteronais et Communauté de communes de la Moyenne Durance) et à la dernière CDCI du 21 mars, aucun amendement concernant le « Pôle Jabron » n'a été déposé. La fusion CCLVD / CCVJ a donc été entérinée. La nouvelle intercommunalité comptera 14 communes et environ 5 360 habitants.

Le préfet a ainsi publié l'arrêté de projet de périmètre le 15 juin. À compter de la notification de l'arrêté aux maires des communes concernées et aux présidents des EPCI, les organes délibérants disposeront d'un délai de 75 jours pour délibérer favorablement ou défavorablement sur ce schéma. En cas d'accord (à majorité qualifiée), la fusion pourra être prononcée par le préfet. À défaut d'accord, le préfet peut fusionner les EPCI par décision motivée et après avis de la CDCI.

Par ailleurs, pour information, la loi NOTRe élargit les compétences obligatoires des EPCI à compter du 1er janvier 2017. La future intercommunalité sera donc compétente en matière d'ordures ménagères et de promotion du tourisme (en 2017), de gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations (en 2018), et d'eau et assainissement (en 2020).

POINT SUR LA NAVETTE COMMUNALE / INTERCOMMUNALE

Notre projet de navette est pour l'instant au point mort. Non que nous ayons abandonné l'idée, mais nous sommes actuellement confrontés à une équation difficile à résoudre. Au niveau investissement, c'est-à-dire concernant l'acquisition du véhicule, il n'y a pas de problème — en théorie. En effet, des sociétés spécialisées nous ont proposé de mettre gratuitement à notre disposition un véhicule de 9 places qui serait entièrement financé par l'installation de publicités sur sa carrosserie.

C'est au niveau fonctionnement que le bât blesse. Les problèmes financiers dans lesquels sont plongées nos communes ainsi que la communauté de communes, sans compter les conséquences de la fusion (le fameux schéma départemental ou SDCI), qui ne nous permettent pas d'avoir une vision claire de l'avenir, nous interdisent à l'heure actuelle d'envisager la création d'un poste et le recrutement d'un chauffeur qui assurerait ce service.

Mais cela ne signifie pas que nous avons renoncé à ce projet : il est simplement mis en attente, le temps que tous ces changements s'effectuent et que les choses se stabilisent un peu.

ACCUEIL DE LOISIRS JUILLET 2016 À AUBIGNOSC

L'accueil de loisirs « les P'tites bouilles » ouvrira ses portes le jeudi 7 juillet jusqu'au vendredi 29 juillet 2016. Il accueille les enfants à partir de 3 ans et jusqu'à 14 ans avec pour thème, cette année, **« en route pour le nouveau monde ! »**

Au programme, des activités diversifiées et adaptées aux différentes tranches d'âge avec chaque semaine des temps forts : sorties baignade, journée accrobranche et parc animalier, grand jeu au château de Tallard et visite de l'aérodrome, fête médiévale avec l'association la Citole. En fin de séjour, une exposition des photos des vacances sera réalisée et les parents seront invités à partager ce moment convivial autour d'un goûter.

Cette année quelques nouveautés : le centre sera basé à Aubignosc dans les locaux de l'école et de la cantine-garderie en raison de travaux sur la commune de Peipin et de Salignac. Bien que les enfants inscrits à la semaine soient prioritaires, il sera désormais possible d'inscrire votre enfant à la journée. Pour bénéficier des sorties, un minimum de 3 jours d'inscription par semaine sera requis.

Les inscriptions débuteront du mercredi **15 juin au mercredi 30 juin** au bureau de l'accueil de loisirs au bâtiment du Grand-Champ à PEIPIN.

- Les lundis et jeudis de 8h30 à 12h00,
- Les mardis de 15h00 à 18h00,
- Les mercredis de 9h00 à 12h00 (sauf le 22 Juin)

Le mercredi 22 juin les inscriptions auront lieu toute la journée au bureau de la CCLVD à Salignac.

La fiche d'inscription et le programme détaillé sont disponibles sur les sites suivants :

- www.peipin.fr
- www.salignac04.fr
- www.aubignosc04.fr

Pour toute information veuillez contacter la directrice M^{me} Floriane SERRANO au 04 92 62 52 41.

ÉCOLE DE PEIPIN, PETITE RÉTROSPECTIVE AVANT LES VACANCES !

Cinq étudiants de l'association « Graine d'Archi » de l'École Nationale Supérieure d'Architecture de Marseille (ENSAM) et des Beaux Arts de Marseille ont travaillé avec les élèves de CE1 - CE2 du 16 au 18 mars 2016 pour les initier au travail en projet à la manière d'un architecte sur le thème de l'aménagement de l'école en accord avec les programmes scolaires.

Les étudiants ont proposé de fabriquer des boîtes aux lettres pour chacune des classes. Les élèves ont pu expérimenter différents matériaux (terre, bois, textile), réfléchir à leur projet (dessin, maquette, croquis), apprendre le vocabulaire spécifique de l'architecture et construire les boîtes aux lettres pour les « livrer » aux classes. Les parents ont été conviés à la présentation des objets fabriqués.

Le 2 mai, la classe a été invitée à Marseille par les étudiants pour une visite de l'ENSAM et pour assister à la première projection du film en amphithéâtre en présence d'étudiants, de professeurs et du directeur de l'ENSAM. Un détour par le centre-ville au retour avait été prévu pour poser un pied au Vieux Port !

Le laboratoire de recherche de l'ENSAM a financé la réalisation d'un film de 15 min pour présenter la démarche et le travail de l'association Graine d'Archi.
Ce film a été projeté pour les parents d'élèves de l'école au mois de juin.

École de Peipin

Les classes du CE1 au CM2 de l'école de Peipin sont parties en mini-camp les 2 et 3 juin au camping de Volonne. Les élèves se sont préparés pendant un mois : montage de tentes aux récréations, établissement de la liste du matériel à emporter, préparation de numéros de magie, de clown, de danses et de chants pour la veillée, organisation du tournoi de sport et repérage du parcours autour du Lac de l'Escale. Seuls le passage d'un nuage de pluie et la visite de sangliers n'étaient pas prévus au programme ! Une belle aventure !

À l'occasion de la semaine du développement durable, les enfants de l'école élémentaire et maternelle ont aussi bénéficié de l'intervention de l'association nature « la Cistude » sur le thème de la Faune et la Flore de la Durance.

Cette année, toutes les classes ont bénéficié de l'intervention du chorégraphe Jean-Claude Bressac durant 6 séances de 1h30 avec un travail sur le corps, l'espace, l'écoute et la relation aux autres. L'expérience a été profitable à tous et le travail sera réinvesti lors des spectacles de fin d'année.

Les classes de CE2 - CM1 et de CP ont également suivi un stage d'arts visuels faisant intervenir l'artiste plasticienne Margreth Poreyko. Les productions sur le thème du portrait ont été exposées à l'école et mises en valeur lors du vernissage le 20 juin dernier.

Les enfants de maternelle et de CP sont allés à la Vallée Sauvage de St-Geniez le 9 juin. Ils ont pu découvrir (et parfois même caresser !) de nombreux animaux et leur mode de vie : chèvres, lamas, alpagas, furets, sangliers, chamois, canards, marmottes, daims, biches, faons, lapins, dindons, paons… Enfants et adultes ont apprécié cette belle journée ensoleillée dans un cadre naturel magnifique !

MARTINE S'EN VA, AU REVOIR MAÎTRESSE !

LUNDI 4 JUILLET à 17h00 dans la cour de l'école maternelle de Peipin

Pot de départ à la retraite organisé par M^{me} Cony Martine, notre professeur des écoles de la maternelle.

Tous les parents et anciens élèves qui souhaitent partager un pot de l'amitié sont les bienvenus.

LES RENDEZ-VOUS DE L'ÉTÉ

FÊTE DE L'ÉTÉ - samedi 2 juillet

PLACE DU BON-VENT à partir de 19h00

19h - 24h : MARCHÉ NOCTURNE
20h - 23h : CHEVAUX DE BOIS
21h - 2h : ABBA STORY suivi de DJ NUIT BLANCHE

BARBECUE GÉANT TOUTE LA SOIRÉE

Organisée par la Dynamique Peipinoise
Contact : 04 92 62 47 38

FÊTE VOTIVE - vendredi 12 - samedi 13 - dimanche 14 août

PLACE DU BON-VENT à partir de 21h30

VENDREDI 12 AOÛT - 21h30
DJ NUIT BLANCHE (Robot et pluie de cadeaux)

SAMEDI 13 AOÛT - 21h30
Cabaret et Bal HAUTE TENSION BRIN DE FOLIE

DIMANCHE 14 AOÛT - 12 h et 22h
12h : Appéritf offert par les élus
22h : Bal Orchestre musette TRANSPARENCE

BUVETTE - RESTAURATION - ATTRACTIONS FORAINES
PENDANT LES 3 JOURS

Contact :
04 92 62 47 17

GRAND MÉCHOUI - lundi 15 août

PLACE DU BON-VENT à partir de 12h30

APÉRITIF
AGNEAU DE SISTERON + LÉGUMES
DESSERT

Organisé par Les Portes du Jabron,
Association Culture Et Patrimoine de Peipin
Contact : 04 92 62 45 80

Peip'Infos est édité par la mairie de Peipin
Directeur de la publication et de la rédaction : Frédéric Dauphin
Création, mise en page, photos : Julien Bournet
Imprimerie de Haute-Provence, Dépôt légal à parution.